

Communiqué de presse
Paris, le 13 mai 2015

Avenir de l'hôpital de Villiers-le-Bel

Afin de répondre aux besoins des patients et des résidents, un plan de transformation de cet hôpital gériatrique sur plusieurs années a été présenté aux personnels le 13 mai 2015 par Martin Hirsch, directeur général de l'AP-HP.

Aujourd'hui, l'hôpital de Villiers-le-Bel est un établissement qui accueille des personnes âgées en médecine gériatrique, en soins palliatifs, en soins de suite et de rééducation -SSR-, en hôpital de jour, en soins de longue durée -SLD- et en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes -EHPAD-.

Cet hôpital présente des problèmes majeurs de mise aux normes qui pénalisent sa capacité à accueillir des malades. Il dispose par exemple d'un grand nombre de chambres de trois lits, sans douches individuelles. Le coût de la rénovation du site a été estimé à 80 millions d'euros, compte tenu de la nécessité de détruire les bâtiments pour en construire d'autres.

Or, dans le même temps, d'autres établissements du même territoire, dont deux d'entre eux à moins de dix kilomètres, disposent de capacités d'accueil moderne, adaptées aux besoins des patients.

Les mesures présentées aux personnels par le directeur général concernent :

- La proposition d'un nouveau nom pour l'hôpital

Le 11 mars 2015, Martin Hirsch avait annoncé sa décision officielle de débaptiser l'hôpital. Aujourd'hui, il propose de lui donner le nom du Dr Adélaïde Hautval*, médecin psychiatre, Juste, ayant exercé et vécu dans le Val d'Oise.

- Une coopération renforcée avec plusieurs hôpitaux publics voisins : centres hospitaliers de Gonesse et d'Aulnay-sous-Bois

Un projet de coopération hospitalière pour le nord d'Ile de France est acté. Il permettra de pouvoir réinstaller une grande partie des activités de SSR dans des locaux aux normes, remédiant aux insuffisances du site de Villiers-le-Bel. Cette nouvelle organisation sera plus satisfaisante pour les patients : elle mettra fin aux chambres à trois ou quatre lits et aux chambres sans sanitaires ; elle évitera de nombreux transferts par ambulance pour des examens complémentaires ou des explorations qui se font aujourd'hui entre le site de Villiers-le-Bel et d'autres hôpitaux.

Les SSR seront transférés dans des sites dotés d'un plateau technique complet.

Ce projet de coopération a reçu un accord de principe de l'ARS Ile-de-France.

- Une reconstruction de l'EHPAD sur le site de l'hôpital. Il n'est pas prévu de fermer le site : le maintien et la reconstruction de l'EHPAD sur place ont d'ores et déjà été actés.

- Une reprise de certaines activités par plusieurs établissements de l'AP-HP notamment une partie des SSR, la gériatrie aiguë, l'hôpital de jour et les soins palliatifs.

- La possibilité, à horizon de trois ans, de pouvoir localiser l'unité de soins de longue durée (USLD) dans des locaux rénovés du centre hospitalier Eaubonne-Montmorency.

- Un accompagnement professionnel des personnels.

L'AP-HP garantit, dans tous les cas de figure, à tous ses personnels le maintien de leur statut AP-HP.

Elle met également en place des mesures d'accompagnement, permettant un suivi de chaque situation individuelle, pour tenir compte au mieux des souhaits des professionnels, quel que soit leur cœur de métier. A compter du 18 mai, une cellule d'accueil et d'information à l'attention des personnels est mise en place sur le site de Villiers-le-Bel. Une cellule d'accompagnement individuel sera opérationnelle dès septembre 2015.

Sur la base d'un accord de coopération, les instances de l'AP-HP vont être consultées afin de préciser le schéma envisagé. Il sera également soumis aux instances des hôpitaux généraux concernés et à l'ARS. Cette étape de consultation devrait se dérouler entre mai et octobre 2015.

Le transfert des activités de SSR vers leurs nouveaux sites pourrait avoir lieu en 2016.

La reconstruction de l'EPAHD devrait commencer courant 2016.

L'unité de soins de longue durée, si l'option Montmorency est confirmée, pourrait rejoindre son nouveau site en 2018.

***Dr Adélaïde Hautval**

Après des études de médecine, Adélaïde Hautval, s'oriente vers la psychiatrie.

Arrêtée pour avoir franchi la ligne de démarcation, en avril 1942, elle est sanctionnée pour avoir manifestée verbalement sa réprobation contre les mauvais traitements infligés aux Juifs dont elle est témoin.

Après avoir été appréhendée par les allemands, elle est déportée à Auschwitz dans le convoi du 24 janvier 1943, avec d'autres femmes résistantes dont Marie-Claude Vaillant-Couturier, Charlotte Delbo et Danielle Casanova.

Invoquant le serment d'Hippocrate, elle refuse de participer aux expériences médicales menées par les médecins nazis. Elle est déplacée vers le camp de Ravensbrück où elle rencontre Anise Postel-Vinay, Geneviève de Gaulle et Germaine Tillion.

Après la libération de Ravensbrück, Haïdi reste dans le camp avec notamment Marie-Claude Vaillant-Couturier pour soigner les malades intransportables.

En décembre 1945, elle est décorée de la Légion d'honneur et en mars 1946, de la médaille de la Reconnaissance Française. La même année, elle jette sur le papier plusieurs épisodes de ce qu'elle a vécu, mêlée de courtes réflexions sur les drames profonds. Ces écrits furent publiés en 1991 puis 2006.

Après sa libération, elle exerce en tant que médecin scolaire dans le Val d'Oise et établit son domicile à Groslay, ville proche de Villiers-le Bel.

En mai 1965, elle fut la première femme médecin française nommée « Juste parmi les Nations ». En 1988 âgée de 82 ans Adélaïde Hautval met fin à sa vie.

Contacts presse

Service de presse de l'AP-HP : Anne-Cécile Bard, Olivier Bordy, Clémence Rémy – 0140273722 – service.presse@sap.aphp.fr

Hôpitaux universitaires Paris Nord Val de Seine : Virginie Barrabé, Directrice de la communication – virginie.barrabe@aphp.fr - 01 40 25 82 43